



Déclaration de l'Université de Nantes en matière de stratégie Erasmus Programme Erasmus + 2021-2027

Stratégie internationale (UE et hors UE) de l'Université de Nantes

La stratégie internationale de l'Université de Nantes (UN) vise à construire une politique claire et lisible pour rendre celle-ci attractive à l'international et ainsi obtenir les labels nécessaires à son rayonnement tout en consolidant et améliorant son positionnement dans les classements internationaux. Fort d'un modèle d'accueil et d'accompagnement des étudiants aujourd'hui cité en exemple par ses tutelles et ses collectivités territoriales, mais également reconnu à l'international, il convient pour l'UN d'accentuer ses efforts pour développer la visibilité de notre recherche et de nos formations en France et à l'étranger.

Cette construction s'articule autour des axes suivants :

- Consolider la visibilité de la recherche à l'international en mettant en avant le lien formation-recherche, et en développant les cotutelles de thèses, les diplômes conjoints et la création de laboratoires internationaux,
- Promouvoir l'internationalisation des formations,
- Contribuer au développement pédagogique hybride par des expérimentations innovantes avec nos partenaires internationaux, en particulier en Afrique
- Proposer une aide au renforcement des capacités de gestion pédagogique et administrative applicable à l'ensemble des établissements partenaires en voie de développement,
- Identifier les coopérations les plus porteuses pour l'université au regard de sa politique de formation, de recherche et d'innovation,
- Poursuivre la politique d'accompagnement et de développement de la mobilité étudiante sortante et entrante, et obtenir des labels de qualité à l'image du label Qualité FLE obtenu en 2015 et du label Bienvenue en France obtenu en 2019,
- Accroître le nombre de projets européens coordonnés par l'université ainsi que le développement des capacités d'obtention des financements européens et internationaux,
- S'appuyer sur une coopération multi-acteurs avec les partenaires de la société civile (Europa Nantes) et les collectivités territoriales (Nantes Métropole, Conseil régional des Pays de la Loire, Département de Loire-Atlantique) afin de développer des projets concertés à l'international et valoriser le patrimoine culturel européen nantais et ligérien.

Vecteur d'innovation au sein de l'établissement, l'international renforce ainsi naturellement sa dimension transversale et participe de la cohésion de l'établissement autour d'objectifs partagés et transformants. Soucieuse de l'effectivité des valeurs qu'elle porte, l'Université de Nantes développe ainsi une politique inclusive, garante de l'égalité des chances pour tous et respectueuse de l'interculturalité.

Pour réaliser cette politique, l'Université de Nantes dispose d'un conseil central dédié aux relations internationales : le Conseil Universitaire des Relations Internationales (CURI). Il est composé en commissions de travail interdisciplinaires géographiques, linguistiques, culturelles (Erasmus, Afriques, Amériques et BRIC : Brésil, Russie, Inde, Chine) mais aussi thématiques (Mer, Matériaux, Numérique, Santé). Ces commissions sont présidées depuis mars 2013 par un binôme président-vice-président respectant un double principe de parité pluridisciplinaire et de représentativité des composantes. Les commissions géographiques, linguistiques et culturelles regroupent les zones jugées prioritaires pour le développement de l'UN à l'international, tandis que les commissions thématiques mettent en valeur les disciplines d'excellence de l'UN et leur dimension pluridisciplinaire. Les partenaires doivent donc être choisis en priorité en fonction des axes thématiques de recherche. Dans le cas particulier des échanges Erasmus +, aucune ville européenne n'est spécifiquement privilégiée en fonction de critère géographique. En revanche, sont davantage recherchées les coopérations qui, outre une forte mobilité étudiante, peuvent aussi permettre de mettre en place et développer des programmes de recherche.



Afin de faciliter la diffusion de l'information et la cartographie en temps réel des partenariats, des procédures de validation des accords et des projets de formation internationale permettent de recueillir l'avis des directeurs de composantes et des directeurs des unités de recherche. Cette procédure prévoit également une co-instruction du dossier par le président de la commission du CURI concernée par le projet et par la Direction des relations internationales, avant approbation ou rejet de la proposition par le CURI. Dans le cadre des formations en double-diplôme, sont systématiquement privilégiées de nouvelles formes d'enseignement liées au développement et au potentiel pédagogique offert par l'enseignement à distance de façon à offrir un enseignement innovant, un apprentissage personnalisé mais aussi à développer la "mobilité virtuelle" des enseignants-chercheurs.

L'université entend également poursuivre une stratégie de développement des formations internationales selon un modèle de double-diplôme/délocalisation qui s'est largement répandu au sein des formations de l'Université de Nantes depuis 2012. Cette stratégie est menée en lien étroit avec l'étude des besoins du tissu socio-économique du territoire de l'université partenaire mais également des forces économiques et d'innovation de notre territoire régional. Tout développement de formations internationales doit ainsi être vecteur de créations d'emplois pour nos partenaires internationaux et vecteur de croissance économique pour l'ensemble des territoires concernés. Afin de faciliter cette stratégie, le développement des formations en anglais qui est l'une des clefs de la réussite de ce modèle d'internationalisation, sera favorisé.

Stratégie de l'Université de Nantes pour l'organisation et la mise en œuvre de projets de coopération européenne et internationale dans l'enseignement et la formation

L'Université de Nantes va poursuivre la stratégie mise en place au cours de la période précédente en structurant le développement de projets de coopération européenne et international autour de l'utilisation des différents axes des appels à projets du programme Erasmus+. Il s'agira ainsi, en cohérence avec la mise en place d'alliances d'universités à l'échelle européenne, d'inscrire nos partenariats européens dans une logique de progression mobilisant les différents piliers du programme Erasmus+ dans une démarche de renforcement progressif du caractère stratégique du partenariat. La diversification des réponses aux différents appels d'offre sera utilisée pour construire cette stratégie, reposant sur le déploiement de mobilités étudiantes, enseignantes et administratives ainsi que sur l'accompagnement au renforcement des capacités de nos partenaires. Les mobilités intra-européenne (KA103) et internationale (KA107) seront ainsi utilisées comme pierre angulaire pour construire une démarche progressive et soutenable de développement de partenariats stratégiques susceptibles de se traduire par la mise en place de formations internationales conjointes.. Les différents partenariats Erasmus + devront, enfin, pouvoir servir de support au développement d'Alliances de la connaissance, associant davantage les entreprises afin de proposer des formations incluant des périodes de stages, mais aussi de permettre de mieux intégrer dans la carte de formation les besoins liés à l'activité économique. En tant qu'université pluridisciplinaire d'excellence dans plusieurs domaines de recherche et de formation, l'Université de Nantes a d'ailleurs déposé en compagnie de six autres universités européennes un projet d'alliance d'universités européennes dans le cadre de l'appel d'offre 2020.

La stratégie Erasmus+ de l'Université de Nantes devra également favoriser le développement des mobilités de tout public et de toute nature (mobilités courtes, mobilités virtuelles, mobilités au sein d'un réseau stratégique d'universités européennes, mobilités à destination de tous les publics). Toutes les formes de mobilités seront donc encouragées, qu'il s'agisse du personnel enseignant-chercheur ou administratif ou des étudiants. Une attention plus particulière sera cependant accordée, à destination de deux publics spécifiques, concernant :

- les étudiants, aux mobilités de second et troisième cycles,
- les personnels enseignants-chercheurs et administratifs, à l'incitation et à la reconnaissance des périodes de mobilité

Dans le cadre des mobilités entrantes, le développement des dispositifs d'accompagnement des étudiants en situation de handicap mis en œuvre au cours du précédent programme sera également poursuivi (accompagnement médical, psychologique et technique).



Le développement de la mobilité devra également conduire à favoriser le lien entre la formation, la recherche et l'innovation. Les synergies possibles entre les programmes Erasmus+ et Horizon Europe seront ainsi développées afin de renforcer le lien formation-recherche.

Cette démarche s'inscrira également dans une logique de développement durable et de protection de l'environnement puisque l'Université de Nantes s'attachera à suivre la dynamique « Erasmus going digital » avec par exemple la mise en place d'ici 2023/2024 de la carte européenne de l'étudiant, afin de faciliter l'accès et l'utilisation du programme Erasmus+ par les étudiants, et la dématérialisation des contrats d'études (projet « Erasmus Without Paper »), à la suite de la création du catalogue de cours en ligne lors du précédent programme. Il sera également réfléchi à une compensation carbone du développement de la mobilité physique alors que la mobilité virtuelle sera encouragée.

L'Université de Nantes s'engagera à promouvoir des pratiques respectueuses de l'environnement en encourageant les étudiants, personnels et porteurs de projets de coopération à privilégier autant que possible les déplacements plus verts. Elle mettra ainsi en place des actions de sensibilisation sur les bonnes pratiques environnementales en mobilité.

La direction des relations internationales (DRI) accompagne l'internationalisation des formations par l'appui à la rédaction des accords de coopération et des conventions de mise en œuvre de formations internationales (dont Masters conjoints, double-diplômes, délocalisations, masters internationaux) mais également par l'accompagnement au montage et au dépôt de projets européens et internationaux. Afin d'amorcer les projets de coopération internationale, l'université a mis en œuvre des appels d'offres dédiés, dont la gestion est assurée à la DRI. Elle est soutenue dans cette démarche par Nantes Métropole et la Région Pays de la Loire, laquelle a développé un dispositif financier d'aide à la mobilité destiné à encourager les étudiants nantais candidats au départ.

L'ensemble de ces activités d'internationalisation des formations de l'université est assuré au sein de la direction des relations internationales par le pôle projets et partenariats qui s'est fortement développé depuis 2014 en passant de 3 à 6 agents dédiés à l'accompagnement au montage de partenariats et de projets. Ce développement vise à accompagner au plus près des besoins des porteurs de projets de l'établissement en fonction de la nature et des objectifs du projet de coopération européenne et internationale à construire au sein de la composante ou de la formation.

L'UN soutient par ailleurs l'association des chercheurs étrangers à Nantes, labellisée Bureau d'accueil du Centre de mobilité «EURAXESS» pour la Région Pays de la Loire. Cette association, propose une aide à la préparation du séjour, des services personnalisés à l'arrivée du chercheur, un appui aux démarches administratives du séjour, un agenda interculturel avec activités culturelles de loisirs et moments conviviaux et des cours de français langue étrangère niveau débutant et avancé. Plus de 20 logements sont disponibles pour les chercheurs étrangers à la Maison des chercheurs étrangers pour les accueillir sur des périodes courtes à Nantes (1 semaine à 6 mois). Ce dispositif d'accueil facilite la réalisation des projets de coopération internationale et européenne.

L'université s'appuiera également sur les réseaux d'universités (European University Association, Agence Universitaire de la Francophonie) dont elle est membre, pour monter des projets (partenariats stratégiques et coopération internationale).

Impact escompté de la participation au Programme Erasmus + sur la modernisation de l'Université de Nantes

La participation de l'Université de Nantes au Programme devrait tout d'abord lui permettre d'augmenter les niveaux de qualification de ses étudiants mais aussi de renforcer la dimension sociale de l'enseignement supérieur, par un développement de la mobilité entrante et sortante, tant des étudiants que des personnels. Il s'agit là d'un vecteur essentiel de partage des expériences et des connaissances, dont ne peut plus être absente aujourd'hui une grande université pluridisciplinaire. Cette démarche permet de valoriser le transfert de connaissances mais aussi d'améliorer la qualité des formations offertes, par l'échange et la confrontation des différents modèles européens mais également de développer une politique porteuse de cohésion sociale. L'un des axes de travail futurs consistera ainsi à étudier avec nos partenaires européens les moyens de mettre en place une coopération plus efficace avec les entreprises et favoriser à court terme l'insertion



professionnelle des étudiants sur le marché du travail ou encore à mieux valoriser notre potentiel scientifique grâce à des partenariats innovants avec le monde économique. Un des indicateurs clés du succès de cette démarche résidera en la sélection d'ici à 2027 d'un projet européen dans le cadre de l'appel « Alliances de la connaissance ».

Il s'agit également pour l'Université de Nantes de voir comment améliorer la qualité de ses formations et les compétences linguistiques de ses étudiants, grâce au développement de programmes intégrés dans une logique de filières d'innovation correspondant aux besoins du marché du travail non seulement régional mais encore national et international. Un effort particulier sera accordé au développement des nouvelles technologies avec le souci constant de renforcer une offre de formation à distance de grande qualité et d'accès universel. Mais il s'agira également de mieux valoriser la mobilité des personnels, afin que celle-ci soit davantage reconnue au cours de leur carrière, y compris lorsque les enseignants-chercheurs ont réalisé une "mobilité virtuelle".

Le développement de l'enseignement à distance, lequel permet d'ores et déjà le développement d'une offre de formation initiale et continue, devra également être poursuivi dans le cadre du quinquennal 2022/2027, en s'appuyant sur les bonnes pratiques développées par le programme d'université numérique des sciences de la mer (UN e-SEA). L'Afrique, continent du 21ème siècle, pourra représenter une région de choix dans la mise en place de nouvelles coopérations. Les mobilités mixtes, associant la mobilité physique de courte durée à une composante virtuelle au cours de laquelle l'individu participe à un échange collaboratif en ligne, sera également travaillé en lien avec les différents acteurs de l'établissement et les partenaires déjà engagés dans cette direction.

Au-delà, la progression de la démarche de réponses aux appels à projets du programme Erasmus+ a permis ces dernières années de renforcer le sentiment européen au sein de l'Université de Nantes. L'implication des collègues dans la préparation de ces réponses est ainsi un marqueur très important de l'attachement de notre communauté universitaire à la construction européenne et au développement d'une véritable identité européenne. Cet attachement doit être préservé et renforcé. De ce point de vue, la stratégie décrite précédemment marque l'implication de l'Université de Nantes dans le développement d'une véritable citoyenneté européenne.